

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE RIOM
(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 32**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

31

Nombre de votants :

31

**Date de convocation :
14 décembre 2018**

**Date d'affichage :
27 décembre 2018**

L'AN deux mille dix-huit, le **20 décembre**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, CERLES, Mmes CHAMPEL, DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL

ABSENTS :

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à José DUBREUIL

M. Jackie DIOGON, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jacques LAMY

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
absent

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Serge BIONNIER

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2018**

QUESTION N° 2

OBJET : Représentation de la Commune dans les Commissions et organismes divers : remplacement d'un Conseiller Municipal démissionnaire

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Suite à la démission de Madame Pierrette CHIESA, remplacée conformément à l'article L 270 du Code Electoral par Monsieur Bruno FREGONESE, la constitution des commissions municipales et les représentations au sein de certains organismes nécessitent d'être modifiées :

Le Conseil Municipal est invité à

- **désigner, pour siéger dans les commissions et organismes suivants :**

1) Composition des Commissions

- Commission 2 (Aménagement et embellissement de la Ville) : **Bruno FREGONESE** en remplacement de Agnès MOLLON
- Commission 3 (Qualité de vie et animation) : **José DUBREUIL** en remplacement de Pierrette CHIESA
- Commission de contrôle des services publics affermés ou concédés : **José DUBREUIL** en remplacement de Pierrette CHIESA
- Commission Mixte des Foires et Marchés : **José DUBREUIL** en remplacement de Pierrette CHIESA

2) Composition d'organismes divers

- Association de gestion des Centres Sociaux : **Boris BOUCHET** en remplacement de Pierrette CHIESA

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver les désignations proposées.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 20 décembre 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL